

20

REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARTI SOCIALISTE

MOUVEMENT NATIONAL DES FEMMES

COMMUNICATION DE
MADAME AMINATA MBENGUE NDIAYE
MINISTRE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE
LA FAMILLE

A LA REUNION DU BUREAU DE L'INTERNATIONALE
SOCIALISTE DES FEMMES SUR LE THEME
"LES FEMMES ET LA GLOBALISATION DE L'ECONOMIE
MONDIALE"

18 - 19 JANVIER 1997 A ROME ITALIE

SOUS-THEME 3

"LA SITUATION ECONOMIQUE DES FEMMES DES ZONES RURALES AFRICAINES QUELLES SONT LES MESURES POUR RENFORCER LA PLACE DES FEMMES DANS L'ECONOMIE"

INTRODUCTION

En décidant d'inscrire à l'ordre du jour de sa première réunion, après le mémorable congrès de New-York, un thème sur "**Les Femmes et la Globalisation de l'Economie**", notre bureau entend assurément conférer à sa vision du monde, une démarche plus opérationnelle, celle-là qui prend en compte les besoins stratégiques et pratiques des femmes comme conditions de leur participation au processus de croissance économique.

C'est la raison pour laquelle j'accepte avec beaucoup de plaisir, le choix fait sur ma personne pour être le porte-voix des femmes africaines et principalement rurales, celles qui incarnent à tout point de vue, la plénitude des souffrances du monde, mais également la rampe de changement et d'espoir pour l'avènement d'une ère de justice, de solidarité et d'égalité entre tous les êtres humains et toutes les nations.

I - CONTEXTE DE LA GLOBALISATION DE L'ECONOMIE MONDIALE ET SES CONSEQUENCES SUR LES FEMMES DES ZONES RURALES AFRICAINES.

L'avènement de la globalisation de l'économie mondiale, offre certes de nouvelles possibilités de croissance aux pays en voie de développement, mais produit également chez eux des risques certains.

Comme le disait le Secrétaire Général du CNUCED, Monsieur Rubens RICUPERO, "**la mondialisation est un outil puissant d'intégration comme de marginalisation. Elle permet pour la première fois dans l'histoire, de faire participer activement à la vie du monde entier des milliards d'hommes et de femmes de pays en croissance rapide. Mais, en revanche, des centaines de milliards d'autres individus craignent que ces mêmes forces ne les excluent peut être à jamais des promesses de prospérité**".

2

En effet, la systématisation des règles de la concurrence et de la compétitivité qui constitue la toile de fond de la mondialisation de l'économie, exige indubitablement l'existence de capacités réelles de maîtrise des facteurs de production aptes à permettre l'offre de biens et services de qualité.

Or, il est établi que les pays africains, naguère victimes de la détérioration des termes de l'échange et de l'instabilité des marchés mondiaux, connaissent les taux de croissance démographique (2,9 à 3,1 % par an contre 1,3 % dans les pays développés), de pauvreté, de malnutrition, de mortalité maternelle et infantile, de chômage (environ 40 % chez les jeunes urbains) et de sous-emploi ainsi que de retard technologique les plus préoccupants du monde.

Leur dette extérieure évaluée en 1993 à 285,4 millions \$ US avec à peu près un coût de service impayé de l'ordre de 40 %, rend leurs perspectives de développement encore plus aléatoires.

La forte dégradation des sols due en partie à l'action de l'homme, ajoutée aux guerres civiles et à la pandémie du SIDA, sont autant d'obstacles à surmonter par les pays en développement.

Cette situation est encore plus dramatique chez les femmes rurales en raison de leurs responsabilités dans la sécurité alimentaire et le bien être familial malgré leurs handicaps multiples.

En effet, la majeure partie de la population active féminine (plus de 70 %) vit en milieu rural. Suivant la division du travail, les femmes s'occupent principalement des cultures vivrières (mil - sorgho) ^{et} dont assurent près de 70 % de la production!

Elles sont également responsables de la transformation des produits agricoles depuis le battage jusqu'à la mouture en passant par le vannage et le décortiquage. Ces activités de transformation touchent également les produits halieutiques.

Le volume de poisson traité en sous-produits (poisson séché, poisson fumé) varie entre 400 et 600 000 tonnes par an.

A ces activités s'ajoutent, dans certaines localités, des activités artisanales telles que la poterie, la vannerie et le tissage. Les femmes rurales font également face aux corvées domestiques (l'entretien des enfants, le puisage de l'eau, la recherche de bois de chauffe etc), qui tout en alourdissant leur charge de travail, les mobilisent pendant une durée anormalement longue et ce au détriment des activités productives.

Cependant, en dépit de leur participation remarquable à la vie économique, les femmes se confrontent à des contraintes qui empêchent l'amélioration de la productivité de leurs activités.

Il s'agit de difficultés liées à l'accès aux facteurs de production, à la technologie et à la valorisation de leur production.

Le problème foncier est au centre des préoccupations des femmes en milieu rural. En fait, elles doivent se contenter des terres les moins fertiles, car elles n'ont pas droit à la propriété foncière. Les dispositions coutumières qui continuent de régir la tenure foncière malgré les dispositions de la loi sur le domaine national, ne leur permettent d'accéder à la terre que par le biais de leur mari.

Le manque d'équipement, lié à l'exiguïté des terres, est l'une des facteurs explicatifs de la faible productivité observée dans les parcelles des femmes. Tous les travaux y sont généralement faits manuellement, de la préparation des sols jusqu'à la récolte.

De plus, elles ne bénéficient point de formation aux techniques agricoles modernes diffusées par les services de vulgarisation ; l'accès des femmes rurales aux intrants agricoles se heurte également à des difficultés majeures.

Avec le phénomène d'urbanisation on assiste à la migration des hommes des zones rurales pendant une longue période de l'année, et à l'implication de plus en plus poussée des femmes dans des stratégies de survie pour la famille à travers des micro-activités de production et de distribution.

Mais le principal facteur limitant demeure l'analphabétisme massif des femmes qui les empêche d'avoir accès à la formation et à l'information et limite considérablement leurs capacités de gestion et de négociation.

Près de 80 % des femmes rurales et urbaines confondues ne savent ni lire, ni écrire malgré les efforts consentis à travers les programmes d'alphabétisation fonctionnelle mis en oeuvre par les projets et les organisations non gouvernementales.

En ce qui concerne l'accès aux ressources productives, la contrainte commune aux activités rurales et urbaines des femmes est sans conteste l'accès au crédit. Le besoin en crédit est dicté en milieu rural par la nécessité d'acquérir les intrants agricoles et des équipements agricoles qui favorisent la réduction du temps de travail, ce qui contribue au développement d'activités génératrices de revenus. Les facteurs limitants de l'accès des femmes au crédit sont entre autres, la faiblesse des revenus, le manque de garantie et leur état de subordination au double plan économique et social.

Le volume de crédit octroyé aux femmes par le système financier formel se situe à 1 % du volume total des concours. Ce volume de crédit concédé aux femmes par le système bancaire est sans commune mesure avec les besoins de financement des activités économiques de ces dernières.

A | S'agissant de la situation sanitaire, elle demeure préoccupante quand on sait que le taux de mortalité maternelle reste encore très élevé : 850 Décès POUR 1 000 naissances vivantes, une femme sur cinq est estimée à haut risque obstétrical et en même temps 11 % seulement des femmes accouchent dans les structures sanitaires. Avec le taux élevé de la fécondité des femmes (6, 6 enfants/femme), on se rend compte de l'urgence à trouver des solutions au problème de santé des femmes.

Enfin, les récentes enquêtes sur la pauvreté ont montré, sa forte prévalence en milieu rural et la tendance à la féminisation face à des responsabilités familiales de plus en plus accrues (18, 21 % de tous les ménages ont une femme à leur tête), accentuées par le chômage et les migrations des hommes.

5

Malgré cet environnement peu favorable voire hostile, la femme rurale africaine a su faire preuve de grandes capacités d'adaptation à travers l'émergence d'organisation de femmes orientées vers la résolution de leurs problèmes économiques et sociaux.

Ces groupements de femmes constituent aujourd'hui une donnée incontournable dans le paysage communautaire actuel, du fait de leur dynamisme.

II - MESURES ENVISAGEES POUR RENFORCER LA PLACE DES FEMMES RURALES DANS L'ECONOMIE.

La situation préoccupante des femmes rurales a amené quelques Premières Dames du monde à initier en Février 1992, la tenue d'un Sommet International à Genève, sanctionné par l'adoption d'une Déclaration Commune débouchant sur des initiatives locales, nationales et régionales.

Un Comité Directeur International (CDI) se réunit régulièrement (deux fois par an) en vue d'assurer le suivi de cette Déclaration.

Les mesures préconisées au cours de ces assises se résument comme suit :

1°) Assurer la désagrégation des données sur les stratégies agricoles concernant la production, la formation et la main d'oeuvre.

2°) Améliorer l'éducation de base des femmes par des programmes d'alphabétisation fonctionnelle d'appui à la production et à la commercialisation et de formation technique et professionnelle, tenant compte de leur disponibilité.

3°) Améliorer l'état de santé des femmes rurales et favoriser la mise en place d'infrastructures sociales en milieu rural.

4°) Poursuivre et intensifier les programmes d'allègement des travaux des femmes rurales.

5°) Développer leur accès à la terre, aux intrants, au crédit, à la technologie et aux facteurs de production.

6°) Assurer une meilleure implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles, la gestion des points d'eau et des comités de santé.

7°) Améliorer l'organisation des groupements de femmes vers des unions fédératives et des réseaux d'échanges et d'accès aux ressources.

8°) Améliorer l'information économique des femmes notamment sur les marchés, les techniques de commercialisation.

9°) Appuyer l'accès des femmes à l'encadrement technique agricole.

Ces mesures ont été non seulement prises en compte mais intensifiées lors des Conférences Mondiales du Caire sur "**la Population et le Développement**", de Copenhague sur le "**Développement Social**" et de Beijing sur "**les Femmes**".

Ainsi des stratégies concrètes tendant à libérer l'initiative créatrice des femmes rurales à travers le renforcement de leurs moyens d'action partant de leur pouvoir économique ont été adoptées.

La promotion de l'entrepreneuriat féminin rural, l'accès des femmes à des systèmes de crédit appropriés, aux intrants et équipements agricoles, à la terre et aux techniques culturales modernes, constituent à cet effet des leviers indispensables pour la promotion économique des femmes rurales.

Il est ainsi reconnu que l'objectif prioritaire de réalisation de l'autosuffisance alimentaire et d'une croissance forte et soutenue exige la reconnaissance pleine et entière de la contribution des femmes rurales à la vie économique et la mise en place à cet effet de moyens appropriés.

Dans ce cadre, la systématisation des stratégies de développement fondées sur l'approche Genre afin de mieux définir et maîtriser les contraintes et opportunités offertes à chaque sexe par rapport à

ses rôles productifs et reproductifs, à la gestion, à l'utilisation et au contrôle des ressources économiques constitue un rang de priorité élevé pour un renforcement de la place des femmes rurales dans l'économie.

Pour conclure, je voudrais rappeler la formule d'un honorable participant au Sommet de Genève sur la Promotion Economique des Femmes Rurales: **"il faut assurer aux femmes rurales non seulement l'accès au crédit rural mais encore à la grande banque de la dignité humaine"** qui implique la reconnaissance à part entière de la citoyennisation sociale, politique et juridique des femmes rurales.

Croyez le bien, le Sénégal en ce qui le concerne ne ménagera aucun effort pour assurer aux femmes rurales toute leur dignité humaine et le Plan d'Action National de la Femme, qui vient d'être élaboré, suite à un processus participatif et décentralisé, s'inscrit dans les axes d'intervention sus-indiqués.

Nos présentes assises devraient nous servir de rampe d'appui pour de nouvelles perspectives d'espoir afin de permettre aux femmes rurales d'assurer avec responsabilité et efficacité leur place dans l'économie mondiale dès l'aube du troisième millénaire.

Je vous remercie de votre aimable attention.